

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Premier millésime de vin du Parlement vaudois : une étiquette signée par l'ECAL pour célébrer les trois pouvoirs

Fruit de la première vendange des vignes plantées en 2017 au Parlement, une cuvée symbolique de chasselas a été dévoilée hier soir. Pour habiller la bouteille, le Grand Conseil s'est associé à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL), dans le cadre d'un concours intégré au cursus de deux classes de bachelor et master. Le projet lauréat de Léa Verboux a été sélectionné par le Bureau du Grand Conseil. L'étiquette célèbre l'architecture du parlement et l'équilibre des pouvoirs.

Le Parlement vaudois a présenté hier, mardi 17 juin, sa toute première bouteille de vin, issue des 157 pieds – un par membre du Grand Conseil et du gouvernement – de chasselas plantés en 2017 pour symboliser l'attachement de l'institution à son terroir et à son patrimoine viticole. À cette occasion, une collaboration avec l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) a permis de concevoir une étiquette originale, fruit d'un concours mené auprès des étudiantes et étudiants de deux filières : le master en type design et le bachelor en design graphique.

Composées de profils très internationaux, ces classes ont intégré ce projet dans leur cursus académique. Après une visite du parlement, de sa vigne et une rencontre avec le président du Grand Conseil et le député vigneron Maurice Neyroud, en charge de l'entretien de la vigne et de la vinification, chaque participant·e a proposé une création originale. Le Bureau du Grand Conseil a ensuite sélectionné le projet lauréat parmi une dizaine de propositions.

L'étiquette retenue, intitulée « Les Trois Portes », a été conçue par Léa Verboux. Son design rend hommage à l'ancienne entrée du Parlement et à son architecture, composée de trois portes, tout en évoquant la séparation des trois pouvoirs. Pour mettre en valeur le design, l'étiquette est imprimée directement sur la bouteille grâce à un procédé d'impression numérique, réalisé par l'entreprise Univerre sur son site vaudois de Bioley-Orjulaz. La lauréate a reçu un prix de 1000 frs., remis par le président du Grand Conseil.

Le vin, un chasselas – cépage emblématique du canton –, a été vinifié par le député et

vigneron Maurice Neyroud à partir de la première vendange. Ce vin n'a pas pour vocation d'être mis en vente, mais sera remis chaque année aux représentant·e·s des trois pouvoirs. Les bouteilles restantes serviront de cadeau protocolaire ou pour des événements officiels du Grand Conseil. Une nouvelle tradition est ainsi lancée, valorisant à la fois le patrimoine viticole vaudois, les talents créatifs émergents et le tissu économique local.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 18 juin 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Jean-François Thuillard, Président du Grand Conseil, [079 689 78 83](tel:0796897883)